

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD VAL-JOLI		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	42
Établissement	CISSS DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE	Adresse	1425, RUE NOTRE-DAME
Région	Montérégie	Ville	Saint-Césaire

Informations sur la visite

Date de la visite	2 août 2023	Reddition de comptes 1	2 mai 2024
Date de transmission		Reddition de comptes 2	2 février 2025

Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.
Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer que les résidents et leurs proches aient des opportunités de donner leur point de vue sur le milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> Le comité de résident n'est pas consultés afin de donner leur point de vue sur la qualité de leur milieu de vie. Aucun mécanisme structuré n'est mis en place annuellement pour évaluer le degré de satisfaction des résidents et de leurs proches. 	Réalisé

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner et que ce dernier ait un PAB accompagnateur dédié qui actualise ses fonctions.	<ul style="list-style-type: none"> Le formulaire Histoire de vie n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie. La pratique du PAB accompagnateur n'est pas actualisée. 	Réalisé

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.	<ul style="list-style-type: none"> Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents. 	Réalisé

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer qu'un comité milieu de vie soutienne activement l'amélioration continue des soins et services offerts aux résidents.	<ul style="list-style-type: none"> Le comité milieu de vie est inactif. 	Réalisé
5. S'assurer d'aménager et d'entretenir les lieux afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches.	<ul style="list-style-type: none"> L'aménagement de certains lieux physiques ne permet pas au résident de se sentir chez lui. Les lieux ne sont pas bien entretenus. 	Réalisé pour le 1er étage. Présentement en cours pour le rez-de-chaussée.
6. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> Les activités individuelles et de groupe proposées ne sont pas suffisamment variées et ne sont pas offertes sur une base quotidienne. 	Réalisé
7. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> Différents partenaires de la communauté ne sont pas impliqués dans le milieu de vie sur une base régulière. 	Réalisé